

CONSTAT «Femme arabe» outre-Atlantique, cette expression a plus d'un sens et ça n'a pas toujours eu une connotation positive.

DISCRIMINATIONS AU CANADA

Entre préjugés et ignorance



Communauté marocaine à Montréal célébrant la fête du trône en 2010.



Samira Laouni, première femme voilée candidate aux élections fédérales canadiennes en 2008.



Fatema-Houda Pépin, députée et exemple de l'intégration pour les femmes marocaines établies au Canada.

HAYAT KAMAL IDRISSE

De «la petite terroriste» à la «grande soumise» en passant par un large spectre d'épithètes dévalorisantes, les femmes arabes en général et les marocaines en particulier, ne vivent pas pleinement les joies de la société moderne et démocratique prônée par les gouvernements nord-américains. Que ce soit aux États-Unis ou au Canada, la vie n'est pas toujours rose pour les immigrées arabes, rapidement récupérées et cloisonnées dans une identité ethnicisée, standardisée et surtout dévalorisée.

Vous avez dit racisme ?

Longtemps diabolisé au Canada, le terme «racisme» a été souvent rejeté lorsqu'il s'agissait d'écarts discriminatoires. «C'est un terme qui, il n'y a pas si longtemps encore, valait à celles et à ceux qui l'employaient, dans le cas de la société québécoise, désapprobation, hostilité, insultes et marginalisation. C'est une expérience que j'ai personnellement vécue à maintes reprises», nous raconte Naïma Bendriss, directrice de recherche au Centre canadien des recherches sur le Moyen-Orient. Une attitude de déni qui n'empêche pas les femmes d'origine arabe de subir un ensemble de compor-

tements et de préjugés discriminatoires. D'où une intégration sociale et professionnelle plus difficile voire nulle et une marginalisation de plus en plus importante des femmes venues de pays arabes. «Ceci malgré leur niveau d'instruction très élevé et leurs grande compétence professionnelle», insiste Souad Bounakhla, femme entrepreneur et formatrice consultante à Diversité Plus au Canada et membre fondateur de l'Association «Femmes entrepreneurs marocaines». Elle-même victime de cette discrimination, elle se voit refuser l'accès au travail à cause de son manque d'expérience professionnelle canadienne. Ceci

malgré ses hautes qualifications académiques décrochées aux USA. Mais dans ce cas, Bounakhla, n'est pas seule. Grande problématique pour les nouveaux arrivés au Canada, l'équivalence constitue un véritable obstacle à l'insertion professionnelle et à l'intégration pour les immigrés sur les terres canadiennes. Une barrière qui sera double pour les arabes

et plus encore pour les femmes d'origine arabe. D'après Bendriss, que celles-ci soient nées au Québec ou au Canada, arrivées jeunes ou à l'âge adulte, ces femmes sont confrontées à des discours qui les enferment dans un seul et même espace identitaire, auquel elles sont toutes censées appartenir indistinctement.

L'anti-héroïne

Marquées par une différence spécifique qui les distingue dans «la différence générale», les femmes arabes et marocaines

sont vite poussées vers une sorte de marginalisation identitaire. «C'est une frontière symbolique qui les sépare non seulement du groupe majoritaire mais aussi des autres groupes minoritaires», tranche Bendriss à propos de la société québécoise et canadienne en général. Ayant vécu 28 ans dans ce pays, elle mène depuis 1990 des enquêtes et des recherches sur la perception de «la femme arabe dans la société canadienne et québécoise». Les résultats de ses travaux versent majoritairement vers un constat plutôt inquiétant: «Les représentations et catégorisations sociales de ces femmes

font d'elles un groupe-cible particulièrement vulnérable au phénomène du racisme».

Dans la rue, dans les moyens de transports en commun, dans le milieu du travail, dans les différentes institutions et services publics et surtout dans les médias, c'est l'image d'une femme soumise, aliénée, sans volonté et franchement décalée qui est véhiculée. D'après la chercheuse, la «femme arabe typique» est définie le plus souvent comme écartée de la société, enfermée dans l'espace domestique et concentrée sur la famille, limitée dans ses mouvements et dans ses capacités. Mais l'épithète «soumise» reste «la préférée» pour désigner une arabe surtout si, de surcroît, elle met le voile. «Fatalement, elle renvoie à l'idée d'un élément anachronique dans l'espace social. Elle est vue comme porteuse d'une différence trop éloignée, irréductible et en totale opposition avec les valeurs de la société d'accueil», analyse Bendriss. Echappant à la compréhension de ses concitoyens, elle est considérée comme le contretypage de la femme moderne, l'anti-héroïne par excellence.

Ignorance interculturelle

La communauté canadienne se souvient encore du cas Samira Laouni. Candidate d'origine marocaine aux élections législatives au Canada en 2008. Samira a en effet été la première femme portant le voile à participer aux élections fédérales au Canada. Doctorat en économie obtenu à la Sorbonne, elle s'installe au Canada avec son époux. Au bout de dix ans, ce membre actif du «Congrès islamique canadien» décide de s'essayer à la politique sous les couleurs du Nouveau parti démocratique. Si son voile ne l'empêche pas de faire immersion dans la vie des électeurs et de se faire apprécier, il ne passera pas inaperçu pour autant dans les médias! Lors d'une interview accordée à Radio Canada dans le cadre de sa campagne électorale, Benoît Dutrizac, le journaliste animateur canadien, se montrera extrêmement xénophobe et sexiste à l'encontre de

la candidate arabe. En direct, il proférera des insanités contre l'islam et la «race arabe» et menacera même de violer la candidate... «Puisqu'en Islam, il faudrait qu'il y est des témoins oculaires pour incriminer un tel acte». «C'est dire l'ampleur des stéréotypes et de méconnaissance même chez des gens sensés être plus ouverts et moins portés sur les préjugés», commente Naïma Bendriss.

Symbolisant au vu de la société canadienne la soumission de la femme au pouvoir masculin, le voile est considéré comme une atteinte au principe d'égalité des sexes promu par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. «Érigée en une altérité irréconciliable, la femme arabe (comprise comme la musulmane, ces deux termes étant le plus souvent associés) a donné lieu à des débats médiatiques, académiques, politiques et juridiques, faisant d'elle une figure familière, mais sous un aspect déformé», explique la chercheuse. Cette sur-médiatisation du voile a incrusté les femmes arabes dans l'intimité des citoyens... mais pas de la meilleure façon. Pour y remédier, les différents acteurs sociaux y vont chacun à sa façon. Si les uns optent pour le travail associatif, d'autres choisissent la création artistique et la médiation culturelle. «L'éducation, la sensibilisation, le bénévolat et la médiatisation de la lutte contre la discrimi-

«L'éducation, la sensibilisation, le bénévolat et la médiatisation de la lutte contre la discrimination sont autant de moyens pour changer les mentalités autour de nous», Souad Bounakhla.

mination sont autant de moyens pour changer les mentalités autour de nous», lance Souad Bounakhla. Des propos confirmés par Charles W. Day, avocat américain au cabinet Gebhardt & Associates aux États-Unis, qui insiste, lui, sur l'importance de s'auto-instruire quant aux lois pratiquées dans les pays d'accueil, «pour se protéger en cas de pratiques discriminatoires dans le secteur de l'emploi. Les femmes arabes et marocaines ont des droits, la loi les protège, il faut alors qu'elles en profitent», résume-t-il.

Naïma Bendriss Directrice de recherches au Centre canadien des études sur le Moyen-Orient.

«Les préjugés sont une barrière supplémentaire à l'intégration des Marocaines établies au Canada.»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR HAYAT KAMAL IDRISSE

L'Observateur du Maroc Un constat par rapport à la situation des femmes marocaines établies au Canada, souffrent-elles de discrimination ?

Naïma Bendriss. Oui, nombreuses sont les Marocaines établies au Canada qui subissent une discrimination aussi bien directe qu'indirecte, à l'égal d'autres femmes arabes. Cette discrimination est basée sur une non reconnaissance de leur expérience professionnelle antérieure, sur une dévaluation de leurs diplômes, sur l'exigence d'une expérience canadienne ou québécoise qu'elles n'ont forcément pas à leur arrivée et sur l'accès difficile aux ordres professionnels. J'ajouterai, à toutes ces barrières auxquelles sont confrontées d'autres femmes de groupes minorisés et «racisés», une représentation sociale négative. Elles sont sujettes à une pratique de catégorisation qui en fait des personnes perçues comme se situant à contre-courant de la société, comme des éléments anachroniques dans un espace social considéré comme trop évolué pour elles. Les préjugés et les stéréotypes à l'encontre des femmes marocaines et arabes en général constituent sans conteste une barrière supplémentaire à leur insertion au niveau professionnel. Ceux-ci peuvent donner lieu à des frictions avec différents acteurs sociaux, différentes organisations et institutions que ces femmes fréquentent. Et peuvent créer des malentendus et des tensions tant au niveau du système judiciaire que scolaire et universitaire,

dans les services sociaux et de santé, voire même dans la rue.

Les femmes marocaines agissent-elles pour changer cette donne ou se contentent-elles de subir ces différentes formes de discrimination ?

Les femmes marocaines et arabes en général ont une conscience aiguë de leur mise en discours néo-orientaliste qui constitue en effet un prolongement historique d'un discours orientaliste. Alors elles agissent à différents

Il y a des représentations négatives de la femme d'origine arabe dans la société nord-américaine. (...) Elles sont récurrentes et sont disséminées d'une manière très importante dans l'espace sociétal.

niveaux, d'une manière individuelle ou collective. Volontaires, elles mettent au point des stratégies d'action et d'affirmation pour dégonfler les stéréotypes à leur encontre, pour tordre le cou aux idées préconçues et surtout pour déconstruire une identité attribuée dans laquelle elles ne se reconnaissent pas et qu'elles rejettent vivement. Elles s'activent pour présenter d'elles des identités multiples assu-

mées. Leurs actions se font à travers la recherche, la création artistique, l'action sociale et civique, la production médiatique et l'implication politique dans différentes institutions qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales. En fonction des moyens et des ressources symboliques et matérielles, qu'elles peuvent mobiliser, elles tentent d'agir sur toute forme de catégorisation sociale dévalorisante qui les marquent ethniquement dans la société. Lorsqu'elles agissent collectivement, de manière planifiée et concertée, elles mettent en place des associations et des regroupements avec des objectifs bien précis.

Cette catégorisation plutôt négative des femmes marocaines et arabes, est-elle récurrente dans la société canadienne ?

Oui, il y a des représentations négatives de la femme d'origine arabe dans la société nord-américaine. Toutefois, je tiens à préciser qu'elles ne sont pas hégémoniques. Elles sont plutôt dominantes car elles s'expriment à partir des lieux de pouvoir, elles sont récurrentes et sont disséminées d'une manière très importante dans l'espace sociétal. Les Arabes en général en souffrent souvent.

A travers vos différents travaux sur le vécu des expatriées marocaines et arabes en Amérique du Nord, quelles seront vos recommandations pour mieux lutter contre la discrimination ? C'est le travail de l'ensemble de la société. C'est une mission qui ne sau-

rait être portée uniquement par les femmes arabes ou marocaines, ou même par les groupes arabes, qui n'ont pas toujours les ressources matérielles et symboliques suffisantes pour combattre un phénomène aussi tenace et récurrent. Le cas des Arabes et des Marocains au Québec et au Canada n'est pas unique, ceux-ci vivent la même situation que leurs concitoyens aux États-Unis et en Europe. Agir sur les structures mentales ne peut être la responsabilité des femmes seules. L'ensemble des acteurs sociaux et politiques doit faire sien ce combat pour un changement effectif, avec davantage d'actions concrètes sur le terrain. Notamment, à travers la sensibilisation des différents espaces discursifs. Il y a un bon nombre d'actions qui ont été réalisées dans ce sens, des programmes gouvernementaux de lutte contre la discrimination ont été mis au point mais malheureu-

sement ce n'est pas encore suffisant. Pour preuve un taux de chômage élevé chez les femmes maghrébines en géné-

Rien qu'à jeter un coup d'œil sur les taux de chômage dans les rangs des femmes maghrébines en général (30%) et des femmes marocaines en particulier (18%), on comprend aussitôt que quelque chose cloche.

ral (19%). On comprend aussitôt que quelque chose cloche. D'où l'intérêt de redoubler d'effort et de viguer.

Bio express

Titulaire d'un doctorat en sociologie, Naïma Bendriss, qui vit au Canada depuis 28 ans, s'intéresse aux études ethniques et à l'immigration arabe au Canada, aux États-Unis, en Amérique Latine et dans les Caraïbes, les études postcoloniales. Rentrent également dans le champ de ses recherches, les mouvements féministes issus des groupes minoritaires, les mariages forcés au Canada et la violence contre les femmes dans les

zones de conflit armé. Elle est impliquée dans deux projets, à savoir «Les prisonnières politiques arabes» et «Les représentations des Arabes, des musulmans et de l'islam dans le discours médiatique dominant au Québec : facteurs internationaux et enjeux locaux». Elle est directrice de recherche du Canadian Center for Middle Eastern Studies et est chercheuse associée à la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et

citoyenneté (CRIEC) de l'UQAM. Auparavant, elle a siégé aux Conseils d'administration du Musée canadien des civilisations, du Centre d'études arabes pour le développement et du Réseau québécois des chercheuses féministes. C'est une fervente militante contre les guerres, les apartheid et les embargos économiques, les différentes formes de racismes et de discriminations, les violences faites aux femmes et aux enfants.